

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION REVE/13-04-2023/Q29

Date de convocation : 7 Avril 2023

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. BALEDENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie : procuration à Mme BERANGER Agnès
M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme NAVEZ Patricia : procuration à Mme TRIOUX-COURBET Sandrine
M. DECALION Ismaël : procuration à M. DEVIENNE Marc
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à M. RICHOMME Liliane

Membre absent :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : VERSEMENT D'UNE AIDE DE 150 € POUR L'ACHAT D'UNE TROTINETTE ELECTRIQUE SOUS CERTAINES CONDITIONS

Madame Céline CAILLAUX, Conseillère Municipale, expose :

Vu les préoccupations des citoyens caudrésiens quant à l'accès à l'emploi en raison des contraintes de transport et les difficultés de financement par les banques de moyens de locomotion,

Vu les sollicitations reçues à cet effet par le Monsieur le Maire,

Vu l'engagement de la Ville de Caudry en faveur du développement durable et de l'accès à l'emploi, La commune souhaite encourager l'utilisation de moyens de transport écologiques et économiques pour faciliter la mobilité des citoyens et favoriser l'emploi local.

Elle considère également que l'utilisation d'une trottinette électrique peut constituer une solution alternative de mobilité efficace, respectueuse de l'environnement et abordable, notamment :

- La réduction de l'empreinte écologique, ne produisant pas d'émissions polluantes et contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.
- La diminution des coûts de déplacement, permettant aux citoyens de réaliser des économies sur leur budget de transport.

Notant que l'octroi d'une aide financière pour l'achat d'une trottinette électrique peut contribuer à favoriser l'accès à l'emploi en permettant aux citoyens de se rendre sur leur lieu de travail dans un rayon raisonnable de 15/20 kms,

Considérant la nécessité de mettre en place des critères stricts pour garantir la pertinence et l'efficacité de cette aide financière,

Madame CAILLAUX propose ce qui suit :

- La Ville de Caudry met en place une aide financière d'un montant de 150€ pour l'achat d'une trottinette électrique sécurisée avec manette à freins, feux avant - arrière, clignotants et l'équipement adéquat (casque, genouillères et gants).
- Cette aide financière est soumise à plusieurs critères, à savoir :
 - la prescription écrite d'un partenaire de l'emploi tels que la Mission Locale, Pôle Emploi, Cambresis Emploi, Caudry Recrutement, une agence d'intérim, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, attestant de la nécessité de l'achat d'une trottinette électrique pour faciliter l'accès à l'emploi.
 - la fourniture d'une facture acquittée pour l'achat de la trottinette électrique.
 - la participation à une matinée de sensibilisation aux dangers de la route en trottinette électrique et à la législation en vigueur.
 - être domicilié(e) à Caudry depuis plus d'un an et être âgé d'au moins 16 ans (âge légal pour les contrats d'apprentissage).
- La mise en œuvre de cette aide financière sera assurée par les services municipaux en charge de la mobilité et de l'emploi, en collaboration avec les partenaires de l'emploi.

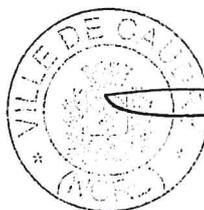
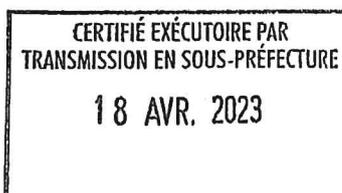
Pour toutes ces raisons, Madame CAILLAUX demande aux membres du Conseil municipal :

- d'approuver l'octroi d'une subvention de 150€ sous réserve du respect des critères énoncés ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL130423_Q29**
 Objet : **Versement d'une aide de 150 ? pour l'achat d'une trottinette électrique sous certaines conditions**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2023-04-13 00:00:00+02
 Nature de l'acte : Délibérations
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 7.6 - Contributions budgetaires
 Identifiant unique : 059-215901398-20230413-DEL130423_Q29-DE
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20230413-DEL130423_Q29-DE-1-1_0.xml	text/xml	925 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL130423_Q29.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20230413-DEL130423_Q29-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	850.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 avril 2023 à 12h12min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 avril 2023 à 12h12min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 avril 2023 à 12h13min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 avril 2023 à 12h13min13s	Reçu par le MI le 2023-04-18